

que défend et savoure quelque fois la société de tempérance. Par une originalité toute particulière, il arrivait presque toujours que quand le mari était sobre la femme était assez complètement arivée et que lorsque l'épouse n'avait pas bu c'était au tour du mari de perdre l'usage de la raison. C'était encore un des articles de la loi des compensations. Dans ces moments de semi-félicité matrimoniale on voyait s'élever d'horribles tempêtes qui obscurcissaient le beau ciel de cet hymen bien assorti. Cela provenait de ce que celui des deux qui n'avait pas goûté des fatales liqueurs s'avisait d'admonêter à l'autre une tendre correction au moyen d'un manche de balai, d'une canne, d'une pelle, des pincettes ou de tout autre instrument de ce genre qui pouvait se rencontrer sous sa main. Il en résultait un concert de cris, de hurlements, d'injures et de malédictions dont les voisins et surtout les voisines étaient tout particulièrement édifiés.

La paix se faisait ordinairement lorsque l'un des deux belligérants, ou quelque fois tous les deux restaient sur le carreau lassés ou meurtris. Le tintamarre du combat faisait alors place aux plaintes lugubres des blessés et le lendemain chacun portait les marques honorables qui témoignaient de la valeur qu'on avait déployée. C'était tantôt une large égratignure, tantôt un nez rouge, une joue noire ou un oeil bien jaunâtre forcé. Et cependant ces deux époux s'aimaient passionnément ; car si l'un des deux s'absentait, à sa rentrée les corrections recommençaient de plus belle. Comme on voit ils vivaient dans l'alternative agréable de petites querelles et de chauds accommodements.

Un beau soir la guerre semblait s'être allumée au logis plus terrible que jamais. Les chaises, les ustensiles volaient de côté et d'autres avec une rapidité et une continuité qui eussent fait honte au feu de file le mieux nourri. Les vitres qui tombaient parfois en éclats montraient que les coups quoique nombreux n'étaient pas toujours sûrement dirigés. Bientôt les chandeliers furent transformés en projectiles. Ils tenaient lieu de fusées à la congève et servaient à un double objet en incendiant et meurtrissant les points qu'ils atteignaient. Bientôt le terrible cri de *murder, murder, murder*, se fit entendre et dominait un vacarme qui eût fait honte aux bachanales des sorciers.

Quoiqu'il fût fort tard le quartier fut éveillé et quelques Citoyens craignant d'abord pour le feu, puis par motif d'humanité résolurent d'intervenir et de pacifier les combattants. Arrivés à la porte du lieu de tumulte ils ne purent se la faire ouvrir. Ils pensèrent donc qu'il fallait aller s'adresser au poste de la police le plus voisin. Ils s'y rendirent et après avoir expliqué au Sergent le sujet de leur démarche, après avoir protesté qu'ils craignaient pour les jours de l'un des deux époux, ainsi que pour la sûreté du quartier qui se trouvait ainsi menacé d'incendie ; ils reçurent pour toute réponse qu'il était passé 11 heures, que Messieurs Young et Russell étaient couchés, qu'une fois couché il était défendu d'en approcher, et que l'on ne pouvait rien faire sans leur ordre ; que d'ailleurs le bruit avait lieu dans une maison et que la police n'avait pas le droit d'y entrer !!!

Ainsi donc Messieurs les maris qui battez vos femmes, Messieurs les femmes qui assommez vos maris et autres qui avez quelque meurtre à commettre prenez bien votre temps, fermez vos portes et attendez pour commencer vos combats que 11 heures soient sonnées, — vous avez le champ libre et la police vous laissera vous